**Concours Général de Théologie – Collège des Bernardins**

**Vingt troisième session, année 2022**

**Vivre –** *Je t’ai dit : Vis ! »* (*Ez*16,6)

**Épreuve écrite.**

Durée de l’épreuve : 4h00

Documents autorisés : la Bible (signets autorisés)

Vous traiterez les deux parties dans l’ordre de votre choix.

Veillez autant que possible à recourir dans vos réponses :

* à l’Écriture Sainte
* à des exemples précis tirés du présent ou du passé de la vie de l’Église.

**Première partie : 10 points.**

Vous répondrez de façon succincte à **chacune** des questions suivantes.

(Chacune de ces quatre questions compte pour 2,5 points)

1. La Loi peut-elle être un chemin de vie ?
2. En quoi et pourquoi le baptême nous fait-il « mourir avec le Christ » (*Rm* 6,1-14) ?
3. « La vie éternelle est déjà commencée ». Comment comprenez-vous cette affirmation ?
4. Commentez la formule du Credo : « Je crois en l’Esprit Saint, qui est Seigneur et qui donne la vie ».

**Deuxième partie : 10 points.**

Vous traiterez **un seul** sujet, à votre choix, parmi les sujets suivants.

1. Sur quelles aspirations de nos contemporains à « vivre autrement » un chrétien peut-il s’appuyer pour annoncer l’Évangile ?
2. ‎« Choisis la vie » (*Dt* 30,19). Dans quelle mesure vivre relève-il d’un choix ?
3. Au soir de notre vie, dit Jean de la Croix, c’est sur l’amour que nous serons jugés. En quoi notre vie terrestre engage-telle dès à présent la vie éternelle qui nous est promise ?

**Veuillez inscrire clairement le numéro du sujet que vous avez choisi**.